

Rivière Sainte-Marguerite, l'expérience des gens du secteur Val Marguerite.



Mémoire présenté à :

l'Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale (ACEE), et
le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE).

« Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique
sur la rivière Romaine »

Par : Serge Marchand
le 10 décembre 2008

Rivière Sainte-Marguerite, L'expérience des gens du secteur Val Marguerite.

But

Le but de ce mémoire est de partager l'expérience des gens du secteur Val Marguerite sur les impacts des barrages hydroélectriques SM-2 et SM-3.

Introduction

La rivière Sainte-Marguerite se déverse dans le fleuve Saint-Laurent à près de 30 km à l'ouest de Sept-Îles. Trois centrales ont été aménagées; SM-1 au début des années 1900, SM-2 au début des années 1950, et SM-3 au début des années 2000.

Le secteur Val Marguerite est situé sur la rive est à son embouchure. Ces gens ont profité des retombées économiques des barrages. Les retombées économiques ont aussi profité à toute la région et les gens continuent d'en profiter grâce aux activités d'opérations et d'entretiens de ces centrales.



Photo 1: Le secteur Val Marguerite.

Des impacts ont été observés suite à l'aménagement et à l'opération des centrales SM-2 et SM-3. Ce mémoire partage certains de ces impacts qui ont affectés cette communauté.

Rivière Sainte-Marguerite, L'expérience des gens du secteur Val Marguerite.

Les Impacts

L'opération des centrales en hiver occasionne certains impacts :

- La centrale SM-2 a entraîné comme désavantage que le couvert de glace ne peut pas se rejoindre entre les rives en aval. Les gens ne peuvent ainsi traverser la rivière en motoneige, raquettes, ou skis de fond.
- SM-2 et SM-3 ont ainsi aussi affecté la pêche à l'éperlan sous la glace.
- SM-2 a permis de pouvoir profiter de son réservoir gelé en amont pour les motoneigistes. Il était même possible de poursuivre en suivant le lit de la rivière. Certains continuent de se promener sur ce réservoir depuis SM-3 mais la longueur du couvert de glace est réduite.

Ces impacts sont nécessaires à l'opération des centrales et la communauté s'est ajustée à ces changements. L'érosion de la flèche littorale à l'embouchure est un changement préoccupant pour les riverains.

La flèche littorale est une protection naturelle contre les vagues de la mer pour les propriétés riveraines à l'embouchure. La détérioration de la flèche permet à plus de vagues de s'amortir à l'embouchure. Ces vagues érodent ainsi des propriétés qui étaient autrefois protégées par cette flèche.

Érosion à l'embouchure



Photo 2: La protection naturelle de la flèche pour les propriétés à l'embouchure se détériore avec l'érosion de la falaise du boisé.

Les résidents à l'embouchure sont concernés spécifiquement par l'érosion de la falaise du boisé de la flèche. La falaise du boisé donne une meilleure protection que l'extrémité de la flèche contre les vagues de la mer. L'extrémité de la flèche consiste en bancs de sable

Rivière Sainte-Marguerite, L'expérience des gens du secteur Val Marguerite.

qui sont submergés durant les hautes marées. Voici mes observations personnelles:

- La flèche ne semble pas se détériorer au même rythme. Le premier kilomètre de la flèche ne s'est presque pas érodé depuis les derniers 5 ans. Par contre les prochains 200 mètres de la falaise (jusqu'à la fin du boisé) sont beaucoup érodés. La longueur de la pointe du boisé qui s'est érodée pendant la même période est possiblement de quelques dizaines de mètres. (Photos 3 à 6 - Annexe A)
- Automne 2007 et hiver 2008 furent relativement tranquilles pour l'érosion des berges dans le secteur Val Marguerite. Par contre, l'extrémité ouest de la pointe du boisé s'est considérablement érodée.
- La disparition d'une grande superficie d'arbres jusqu'à 20 centimètres de diamètre semble indiquer qu'un équilibre naturel a été changé.

Je crois que l'arrivée tardive des glaces sur les berges et les derniers hivers doux doivent avoir contribué à accentuer l'érosion de cette flèche.

Un article récemment publié sur le site Internet de Radio-Canada indiquait que selon un groupe de chercheurs, les changements climatiques ne sont pas le seul facteur qui expliquerait l'érosion de cette flèche. (Réf. 1)

« ... Les scientifiques du Groupe Ouranos ont déjà identifié que les barrages peuvent contribuer à l'érosion des berges. L'océanographe Jean-Pierre Savard précise que c'est le cas dans le secteur Val Marguerite de Sept-Îles. Il précise que ce n'est pas seulement les installations d'Hydro-Québec qui sont en cause dans ce cas. Les changements climatiques demeurent le principal facteur expliquant l'érosion, selon les chercheurs d'Ouranos... »

Hydro-Québec publiera les résultats d'une étude d'un suivi environnemental du projet SM-3 en 2009. Cette étude traitera sur l'évolution de la flèche littorale mais entre temps la nature continue son œuvre.

Les enjeux sont grands pour les riverains. Deux propriétés sont déjà inscrites à la Sécurité Civile à cause du problème d'érosion des berges. Ces propriétaires se verront offrir deux choix qui ressembleront à ceux-ci quand la résidence sera en danger imminent: (Réf. 2)

- Le déplacement de la résidence principale. Le montant de l'aide financière octroyée au particulier est égal aux coûts des dépenses et des travaux admissibles, sans toutefois dépasser la somme de la valeur de l'évaluation municipale du terrain et du coût déprécié de la résidence, ni excéder 100 000 \$.
- Une allocation de départ. Le particulier s'engage en outre à la démolition sa résidence et à la récupération des débris. Le montant de l'aide financière octroyée au particulier est d'environ égal à la somme de l'évaluation municipale du terrain et de la résidence, sans excéder 100 000 \$.

Rivière Sainte-Marguerite, L'expérience des gens du secteur Val Marguerite.

Réf. 1 : <http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2008/11/17/002-erosion-etude.asp>

Réf. 2 : http://www.msp.gouv.qc.ca/secivile/secivile.asp?txtSection=aide_financiere

(Section du Programme pour mouvements de sol)

Une aide financière additionnelle jusqu'à concurrence de 5 000 \$ est également consentie entre autres pour la démolition des fondations ainsi que pour la disposition des débris. Les propriétaires auront peut-être de la difficulté à se trouver une autre maison considérant la faible valeur d'évaluation des propriétés dans ce secteur.

Les riverains sont anxieux de connaître les résultats de cette étude qui sera disponible en 2009.

Les impacts sont inévitables pour les communautés vivant à l'embouchure de la rivière. Mon opinion personnelle est qu'il serait souhaitable que:

- Chacune des communautés touchées par les impacts puissent équitablement bénéficier des initiatives dans chacune de leurs communautés locales.
- Le suivi environnemental intègre automatiquement une évaluation globale et intégrée des transformations de l'estuaire en regard de l'érosion des berges quand une communauté est située à son embouchure.

Rivière Sainte-Marguerite, L'expérience des gens du secteur Val Marguerite.

Les autres Impacts

Les centrales SM-1, SM-2, et SM-3 aménagées sur la rivière Sainte-Marguerite ont engendré plusieurs autres impacts. Voici quelques exemples de ces impacts.

Les centrales contribuent à la réduction de gaz à effet de serre. Le nouveau débit engendré par SM-3 a permis d'améliorer la production de la centrale SM-1 et permet aussi un travail similaire pour la centrale SM-2. L'opération et les travaux d'entretien des centrales contribueront toujours à notre économie locale.

SM-3 a entre autres permis :

- L'ensemencement de lacs par des milliers de truites et aussi l'aménagement et l'amélioration d'aires de fraie pour les truites.
- L'aménagement d'une rampe de mise à l'eau avec un stationnement pour favoriser le développement d'activités récréatives.
- L'aménagement de la route pour se rendre à SM-3 a favorisé le développement d'activités récréatives dans cette région.
- La récupération d'artefacts suite à des fouilles archéologiques dans le secteur de la Sainte-Marguerite.
- L'acquisition de connaissances scientifiques améliorant la connaissance de notre forêt boréale, la dynamique de la population des saumons dans la rivière Moisie, la variation des aires de déplacement des orignaux, et l'inventaire de la faune avienne dans le bassin de la Sainte-Marguerite.
- L'amélioration des conditions d'utilisation du territoire et l'aménagement de facilités pour la communauté innue de Uashat-Maliotenam.
- Et le financement de nombreuses initiatives par le Programme de Mise en Valeur Intégrée (PMVI).

L'aménagement de chacune des centrales a permis des retombées économiques pour la région et a aussi permis d'améliorer notre expertise dans le domaine des centrales hydroélectriques.

Conclusion

La nature reprend son cours après la réalisation de SM-3.

Des impacts sont inévitables pour les communautés
vivant à embouchure de la rivière.

Des arbres plantés grandissent après la disparition des camps de travailleurs.

À part de voir les arbres alignés comme des soldats sur un terrain de parade,
on ne peut se douter que cela a déjà été

un campement remplis de travailleurs qui ont connu d'excellentes années de travail
et qui sont fiers de leurs accomplissements
qu'est SM-3.

C'est l'expérience des gens du secteur Val Marguerite.



***Rivière Sainte-Marguerite,
L'expérience des gens du secteur Val Marguerite.***

Annexe A

La flèche ne semble pas se détériorer au même rythme. Le premier kilomètre de la flèche ne s'est presque pas érodé depuis les derniers 5 ans. Par contre les prochains 200 mètres de la falaise (jusqu'à la fin du boisé) sont beaucoup érodés. La longueur de la pointe du boisé qui s'est érodée pendant la même période est possiblement de quelques dizaines de mètres.



Photo 3: Première partie du boisé. (En direction de Gallix, le 10 décembre 2007.)



Photo 4: Dernière partie du boisé. (En direction de Gallix, le 10 décembre 2007.)

***Rivière Sainte-Marguerite,
L'expérience des gens du secteur Val Marguerite.***

Annexe A

La flèche ne semble pas se détériorer au même rythme. Le premier kilomètre de la flèche ne s'est presque pas érodé depuis les derniers 5 ans. Par contre les prochains 200 mètres de la falaise (jusqu'à la fin du boisé) sont beaucoup érodés. La longueur de la pointe du boisé qui s'est érodée pendant la même période est possiblement de quelques dizaines de mètres.



Photo 5: Première partie du boisé. (En direction de Gallix, le 22 novembre 2008.)



Photo 6: Dernière partie du boisé. (En direction de Gallix, le 22 novembre 2008.)